

Le confinement se prolonge, poursuivons nos efforts pour le tri de nos déchets !

De nombreuses informations circulent concernant la gestion des déchets, mais attention, car les consignes diffèrent d'un territoire à l'autre. Pour vous, habitants de la communauté de communes Saône Beaujolais, il est important de continuer à effectuer le tri des déchets : les emballages, le verre et le papier sont à déposer aux colonnes de tri.

Se rendre aux colonnes de tri est **un déplacement autorisé** : sur votre attestation, il vous suffit de cocher la case "déplacements pour achats de première nécessité"

Informez-vous si besoin sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus, rubrique Questions/réponses Gestion des Déchets

Prenez les précautions nécessaires et effectuez les gestes barrières

C'est parti pour le tri, rappel des consignes :



Conteneur jaune bouteilles plastiques, cartonnets et Emballages métalliques

ASTUCE : Dans le conteneur «emballage», pour la matière plastique, on ne met que le plastique qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon. Ne pas imbriquer les emballages. Les gros cartons (carton brun) s'emportent à la déchèterie.

Conteneur à papier papier pour écriture, dessin,...

ASTUCE : Les papiers spéciaux comme le papier crépon, le papier de cuisson, le papier gras... ne se mettent pas au tri mais dans la poubelle normale. Ne pas déchirer les papiers.

Conteneur à verre verre alimentaire

ASTUCE : Dans le conteneur «verre», on ne met que le verre alimentaire, c'est-à-dire le verre qui a contenu à manger et à boire au moment de l'achat.

Le tri des déchets est un geste éco-responsable facile à mettre en place à la maison. En France, 88% des français trient leurs déchets. Chaque geste compte !

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes Saône-Beaujolais
04 74 66 35 98

dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr
www.ccsb-saonebeaujolais.fr